

## Compte rendu du Conseil Municipal du 6 avril 2021

L'an deux mille vingt-et-un, le 6 avril à 19h, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Fabre Jean-Louis, Maire.

**Date de Convocation** : 1<sup>er</sup> avril 2021

**Ordre du jour** : approbation du compte-rendu de la réunion du 31/03/2021 - vote du compte administratif du budget de la commune - vote du compte de gestion - affectation du résultat - vote des taux - vote du budget primitif 2021 - convention SIEG rue de la Ruelle - Convention SIEG Travaux de la place - Convention SIEG réfection de l'éclairage public - Questions et infos diverses.

**Présents** : Mmes DORIAT Cathy, LOUP Julie, TEYSSIER Marie, Mrs BOURBONNAIS Jérôme, Mr. BUISSON Emmanuel, CHALAYER Richard, CHARVOIN Christophe, DEMARS Cyril, GAMBIN Pascal, MORIN Antoine, Mr PIGNOL Marc (arrivé à 19h45), Mme DORIAT Cathy

**Procurations** : AGOSTINHO Aurélie à LOUP Julie, CONDAT Christophe  
procuration à MORIN Antoine

**Absent excusé**: RUSSO Dominique,

**Secrétaire de séance** : MORIN Antoine

Monsieur le maire demande l'autorisation d'ajouter un point à l'ordre du jour concernant l'installation d'un abri bus.

Pour à l'unanimité

### **1/ Adoption du compte-rendu de la réunion du 31/03/2021**

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité des membres présents.

### **2/ Vote du compte administratif du budget communal 2020**

**Président de séance** : Monsieur CHARVOIN Christophe

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil du Compte Administratif 2020.

	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Recettes de l'exercice	281 012.40	140 888.03
Dépenses de l'exercice	236 995.40	62 125.97
Résultat de l'exercice	44 017.00	78 762.06
Résultat antérieur	26 660.24	3 553.89
Résultat de clôture	70 677.24	82 315.95

**Restes à réaliser :** Dépenses : 234 273.87  
 Recettes : 191 339.81

Le Conseil Municipal, après délibération, approuve, à l'unanimité des membres présents, le Compte Administratif 2020.

### 3/ Vote du Compte de Gestion

Le Conseil Municipal, après délibération, approuve le compte de gestion de l'année 2020 dressé par Mme BOINO, receveur municipal, dont les écritures sont identiques à celles de la commune

### 4/Affectation de résultat

<b>POUR MÉMOIRE</b>	
Résultat de fonctionnement antérieur reporté (report à nouveau créditeur)	26 660.24
Résultat d'investissement antérieur reporté (report à nouveau créditeur)	3 553.89
• Solde d'exécution investissement de l'exercice 2020	78 762.06
• Solde d'exécution cumulé	<b>82 315.95</b>
<b>RESTES A RÉALISER AU 31/12/20</b>	
• Dépenses d'investissement	234 273.87
• Recettes d'investissement	191 339.81
<b>SOLDE</b>	<b>- 42 934.06</b>
<b>RESTE A LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/20</b>	<b>39 381.89</b>
• Rappel du solde d'exécution au 31/12/2020	82 315.95
• Rappel du solde des restes à réaliser	- 42 934.06
<b>RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER</b>	
• Résultat de l'exercice 2020	44 017.00
• Résultat antérieur	26 660.24
<b><u>TOTAL A AFFECTER</u></b>	<b>70 677.24</b>

Le Conseil Municipal, après délibération, décide d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :

### **AFFECTATION DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE**

• Couverture du besoin de financement de la section d'investissement : (crédit du compte 1068 sur B.P.)	
• Reste sur excédent d'Investissement à reporter sur B.P. ligne 001 : (report à nouveau créditeur)	<b><u>82 315.05</u></b>
• Reste sur excédent de Fonctionnement à reporter sur B.P. ligne 002 : (report à nouveau créditeur)	<b><u>70 677.24</u></b>

### 5/Vote des taux 2021

Afin d'équilibrer le budget, Monsieur le Maire propose de simulations d'augmentations des taux d'imposition :

Année 2021      Taux : + 3 %

	Bases 2021	Taux	produits
<b>TH</b>		8,21	0
<b>FB</b>	382 200	37,04	141 567
<b>FNB</b>	11 500	60,90	7 004
	contribution		-23118
		<b>TOTAL</b>	<b>125 452</b>

Année 2021      Taux : + 5 %

	Bases 2020	Taux	produits
<b>TH</b>		8,21	0
<b>FB</b>	382 200	37,76	144 319
<b>FNB</b>	11 500	62,09	7 140
	contribution		-23118
		<b>TOTAL</b>	<b>128 341</b>

Un débat s'instaure. Après délibération il est procédé au vote :

Vote : 6 pour une augmentation de 3 %

4 pour une augmentation de 5 %

2 abstentions

2 contre une augmentation

### 6/Budget Primitif 2021

Monsieur le Maire présente le projet de budget primitif étudié par la commission « finances ».

Le Conseil Municipal après délibération approuve à l'unanimité le budget primitif 2021, qui s'équilibre de la façon suivante :

**A la somme de 332 193.24 €uros pour la section de fonctionnement**

**A la somme de 426 685.76 €uros pour la section d'investissement**

**(avec reprise des restes à réaliser)**

#### **7/ Convention SIEG : Eclairage place de la halle**

Monsieur le Maire donne connaissance au conseil du devis établi par le SIEG pour procéder à l'installation de l'éclairage public sur la place de marché.

Le montant estimatif total des travaux s'élève 3 000,00 €uros H.T, financé à hauteur de 50% par le SIEG. Le montant estimatif restant à charge de la commune s'élève à 1 500 € T.T.C. (Ecotaxe comprise).

Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité, approuve le projet présenté.

Il donne l'autorisation au Maire de signer la convention avec le SIEG.

#### **8/ Convention SIEG : réfection de l'éclairage vétuste**

Monsieur le Maire donne connaissance au conseil du devis établi par le SIEG pour procéder à la réfection de l'éclairage vétuste.

Le montant estimatif total des travaux s'élève 5 900,00 €uros H.T, financé à hauteur de 50% par le SIEG. Le montant estimatif restant à charge de la commune s'élève à 2 952.16 € T.T.C. (Ecotaxe comprise).

Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité, approuve le projet présenté.

Il donne l'autorisation au Maire de signer la convention avec le SIEG.

#### **9/ Installation d'un abribus**

Monsieur le maire explique que la Région installe gracieusement des abribus sur les lignes de transport scolaires, à charge de la commune de réaliser la dalle pour le recevoir.

Il demande l'autorisation de signer la convention.

Le conseil municipal, à l'unanimité donne autorise le maire à signer la convention

#### **Questions diverses**

- Point sur les travaux de la place : la nouvelle organisation des feux de signalisation est effective, les travaux sont terminés.

- La passerelle sur le Chambaron a été mise en place par l'employé communal, des bénévoles et les élus. Les rambardes sont en cours de fabrication par conséquent elle n'est pas encore en service.

L'ordre du jour étant terminé, Monsieur le Maire lève la séance à 21h15.

Le maire

Le secrétaire